

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016 041

Séance du jeudi 18 février 2016

Date de la convocation: 12/02/2016

Membres en exercice : 29

*L'an deux mille seize et le dix huit février l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,*

Présents : 22

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine
BLACLARD, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE,
Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY,
Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain

Votants: 25

JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Stephan MAURIN, Thierry
MAZOYER, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique
MOLINES, Michel RIOU, Yves SERVIERE, Jean-Paul VELAY

Secrétaire de séance:

Représentés: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Françoise
THYSS

Excusés: François BEGON, Régis DURAND, Marie LION, Gilbert
ROURE

Absents:

Jean-Pierre ALLIER

Objet: Subvention APE - DE_2016_041

Le maire expose au Conseil que le SIVU de l'Estournal, faute de trésorerie, n'a pas pu assumer le paiement des subventions votées pour l'APE du Pont de Montvert pour les années 2014 et 2015, représentant un montant total de 4 000 € .

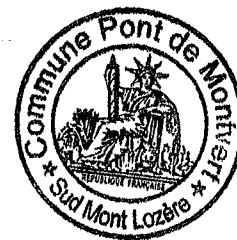
Le Maire propose au conseil que la commune nouvelle se charge du paiement de ces subventions immédiatement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Le paiement d'une subvention exceptionnelle de 4 000 € à l'APE du Pont de Montvert.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard



RF
Préfecture de Mende
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 25/03/2016
048-200057594-20160218-DE_2016_041-DE